

Motion Loup

adoptée à l'unanimité lors du bureau du PNRV le 20 septembre 2017

Constatant que :

- Les élus reconnaissent que la présence du loup exerce une pression de plus en plus contraignante sur l'élevage en général.
- La présence des loups ajoute des contraintes supplémentaires dans un contexte économique déjà complexe, qui pour certaines exploitations, peut conduire à les mettre en péril.
- Ces nouvelles contraintes sont en contradiction avec les objectifs poursuivis par les mesures d'accompagnement mises en place depuis des années pour conforter l'activité pastorale : MAET, MAEC, Natura 2000....
- Le changement de comportement des loups qui contournent les dispositifs de protection les rendant moins efficaces, et semblent perdre leur crainte de l'homme

Considérant que :

- L'activité pastorale est un des piliers fondamentaux de l'économie montagnarde, source de produits de proximité et de qualité mais aussi de l'entretien de l'espace favorisant la biodiversité.
- Sur les Hauts Plateaux du Vercors, la transhumance est un des fondamentaux de la richesse de la Réserve Naturelle. Il serait regrettable que cette activité ancestrale disparaisse.
- Ces paysages et les produits de l'économie pastorale sont en grande partie les moteurs de l'activité touristique.
- La cohabitation entre la fréquentation touristique et la présence nécessaire des chiens de protection, patous et maintenant berger d'Anatolie, devient de plus en plus problématique.
- Les Elus locaux dont la responsabilité, même indirecte, peut être engagée, sont en première ligne pour la sécurité des biens et des personnes.
- Ils doivent répondre au stress des éleveurs en leur apportant soutien et information.
- La présence du loup a aujourd'hui un véritable impact sur l'équilibre cynégétique.

Souhaitant que :

- Une véritable gestion du loup mobilisant pleinement tous les acteurs concernés : services de l'Etat, louvetiers, chasseurs, naturalistes et éleveurs soit mise en place avec des échanges d'information coordonnés et rapides.
- La diffusion de l'information objective et transparente rendant compte de tous les impacts de la présence du loup auprès des élus, des éleveurs et de la population.
- Une clarification sur l'hybridation avec des chiens touchant la population de loups présente en France.
- Une prise en charge de cette situation par nos parlementaires pour faire évoluer la législation, en lien avec les élus locaux.

Motion Loup

adoptée à l'unanimité lors du bureau du PNRV le 20 septembre 2017

En conséquence, dans le but de mieux aider les éleveurs et de répondre aux attentes qu'ils nous formulent, et conscients :

- que la Charte du Parc naturel régional du Vercors inclut un volet Biodiversité important, qu'il se doit de respecter,
- que le Parc naturel régional du Vercors est un territoire laboratoire d'innovation,
- Nous sollicitons tous nos partenaires, pour ensemble, trouver et expérimenter de nouveaux protocoles permettant de mieux gérer cette difficile cohabitation loup-pastoralisme.
- Le Conseil scientifique sera sollicité pour accompagner le Parc naturel régional du Vercors dans cette démarche de concertation en lien avec les élus, les services de l'Etat et les représentants de la profession.